

# Stanisław Olejnik

---

## Les initiatives inquiétantes de la biomédecine dans le domaine de la naissance de la vie humaine

---

Collectanea Theologica 54/Fasciculus specialis, 137-155

---

1984

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

STANISŁAW OLEJNIK, WARSZAWA

## LES INITIATIVES INQUIÉTANTES DE LA BIOMÉDECINE DANS LE DOMAINE DE LA NAISSANCE DE LA VIE HUMAINE

Il s'agit dans cet article<sup>1</sup> de porter un jugement moral sur le type de tentatives de la médecine expérimentale contemporaine dont le résultat peut être, bien qu'il ne le doive pas nécessairement, la naissance d'une nouvelle vie d'une manière artificielle, c.à.d. qui n'a pas lieu dans la nature, qu'on ne rencontre pas en dehors de l'ingérence de la biomédecine (biologistes et médecins). Nous essaierons de porter un jugement non selon l'émotion, mais autant que possible selon la raison, c.à.d. en examinant la nature des initiatives biomédicales entreprises en ce domaine. L'acuité du problème apparaîtra d'ailleurs au cours des recherches prévues, quand le phénomène de ces initiatives aura déjà été esquissé.

### 1. Les initiatives de recherche scientifique

La médecine contemporaine, du moins sur un certain terrain de ses activités, fait des expériences. Des expériences au sens le plus strict du mot, c.à.d. elle entreprend des recherches scientifiques, contrôlées méthodiquement, dans des conditions créées (différentes) pour des fins directement expérimentales. L'objet de ces expériences peut être divers. Un des objets est le commencement de la vie humaine elle-même, la naissance dans le sein de la mère et en dehors de ce sein.

Les recherches expérimentales aujourd'hui, et non sans raison, sont reconnues comme indispensables au progrès de la science en général, et de la biologie et de la médecine en particulier. Ce sont elles qui, dans une grande mesure, ont contribué à bien des réalisations dans la vie de l'humanité, comme p.ex. la disparition des maladies épidémiques, la diminution d'autres, une diminution importante de la mort infantile, une prolongation notable de la moyenne de la vie humaine et bien d'autres. Il est difficile de se représenter quel serait l'état de la médecine si on y abandonnait l'application des méthodes expérimentales modernes.

---

<sup>1</sup> Cet article est un exposé un peu élargi fait par l'auteur à l'Académie de Théologie Catholique à Varsovie le 13. 4. 1983 dans le cadre du symposium international sur *La bioéthique. Le progrès de la science et le bien de l'homme.*

La situation est moins favorable quand l'expérience prend en quelque sorte une valeur en quelque sorte indépendante ou est subordonnée à d'autres buts que le bien de l'homme qui est son objet. Elle est alors une alternative pire que le renoncement total aux expériences scientifiques. Dans ce dernier cas, en effet, il reste un moyen actuel appréciable, à savoir l'observation des phénomènes de la nature, observation contrôlée méthodiquement et aidée d'instruments d'observation remarquables à l'heure actuelle.

Dans certains milieux de savants et dans une large opinion publique fonctionne encore le mythe, qui a vraisemblablement pris naissance à la Renaissance et a été affermi au XIX<sup>e</sup> s., qui veut que la science (au même titre que l'art ou la politique), n'admet aucune limitation éthique. C'est même la science, si l'on en croit l'optimisme sans critique de ces milieux, qui doit établir les normes éthiques ou du moins inspirer les directions essentielles de l'activité humaine. Il faut donc, à en croire ces milieux, rejeter toutes les limitations légales ou au moins morales de la liberté de recherches et d'expériences<sup>2</sup>.

Cependant depuis les dernières décades, dans les milieux qui pensent, se développe un regard réaliste sur les relations entre le développement de la science et le développement technique qui le suit d'une part, et le bien de l'homme, le véritable bien. L'optimisme en cette matière a été ébranlé. On rejette comme un préjugé la thèse qui dit que la croissance quantitative de la connaissance du monde et de l'homme garantit en quelque sorte automatiquement la croissance de l'humanité, élève le niveau, la qualité de la vie et possède une valeur qui rend heureux<sup>3</sup>. La deuxième guerre mondiale et durant celle-ci la science au service des assassins hitlériens de populations entières ont largement contribué à ébranler ce préjugé optimiste en ce qui concerne la valeur éthique de la science et du progrès. Et aujourd'hui opère dans la même direction la perspective de nouveaux moyens „scientifiques" d'extermination massive et les menaces écologiques liées le plus fortement, comme le démontrent d'une manière convaincante les „Rapports de Rome", avec le développement de la science et le progrès technique<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Cf. Cz. Strzeszewski, *Postęp techniczny a postęp moralny: korelacja czy przeciwstawienie* (Progrès technique et progrès moral: corrélation ou opposition). Zeszyty Nauk. KUL 15 (1972) fasc. 4, 35—44; cf aussi le n° 110 de Concilium (1975).

<sup>3</sup> Cf. Z. J. Zdybicka, *Pesymistyczne czy optymistyczne perspektywy człowieka* (Perspectives pessimistes ou optimistes de l'homme) dans: *W nurcie zagadnień posoborowych*, t. III, op. collect., Warszawa 1971, pp. 93—115.

<sup>4</sup> Cf. W. Wieczorek, *Ponowne ostrzeżenie czyli II Raport Klubu Rzymskiego* (Nouvel avertissement ou le II<sup>e</sup> Rapport du Club de Rome) *Więź* 18(1975) n° 3, 4—14; K. Pomian, *Ekologiczne bariery cywilizacji* (Les barrières écologiques de la civilisation), *ibid.* 19(1976) n° 3, 20—40.

C'est à la lumière de ces faits qu'il faut situer les expériences biomédicales contemporaines dans le domaine de la naissance de la vie humaine. Elles consistent essentiellement à unir, en dehors de l'organe génital de la femme, dans un incubateur, des gamètes, c.à.d. des éléments générateurs de l'homme et de la femme, ensuite à cultiver l'embryon le plus longtemps possible, et donc le fœtus, pour l'observer dans son développement „naturel" ou le développement de différentes manières stimulé. Nous ne prenons pas en considération ici les interventions de l'insémination artificielle dans le sein de la femme, car elles ne créent pas de problème aussi difficile du point de vue moral. Et nous reportons à une partie suivante la considération de ce problème de la fécondation *in vitro*, entreprise pour assurer la descendance. Nous prenons donc d'abord en considération les initiatives biomédicales qui ont des buts exclusivement de recherche scientifique. Ces interventions de la biomédecine contemporaine seront l'objet du jugement moral.

Mais le moraliste en général, et le moraliste chrétien en particulier, peuvent-ils se sentir compétents à apprécier ces initiatives? Oui, semble-t-il. D'ailleurs, les expériences de ce genre, au sujet desquelles les informations sont fournies à tout le monde par les mass média sont également l'objet d'une large appréciation. Les connaissances professionnelles et la réflexion dénuée de passion du moraliste „professionnel" donnent la garantie d'un jugement objectif et suffisamment rationnel.

Il en va autrement avec les professionnels du domaine de la biomédecine. Ils sont peut-être les moins propres à donner un jugement moral sur les interventions en question. Car, même s'ils connaissent le mieux leur „technique", ils peuvent se montrer en quelque sorte „professionnellement" incapables de prendre une position tout à fait différente, en somme dominante, non „découpée" mais „globale" nécessaire pour pouvoir apprécier moralement les activités humaines quelles qu'elles soient. Nous ne voulons pas développer ici ce point, mais bien des penseurs expriment leur conviction que les sciences spéciales, donnant beaucoup de connaissances découpées même exactes en ce qui concerne l'homme, nous éloignent de sa connaissance globale, de la vision de sa nature.

L'autonomisation des expériences biomédicales dans le secteur précisé éveille une grande inquiétude chez bien des personnes qui réfléchissent, même des représentants de la biomédecine. Les gens qui sont en dehors du groupe des chercheurs sont inquiets en ce qui concerne la suite des initiatives et des résultats éventuels en cette matière. Quant aux savants spécialistes ils expriment la crainte provoquée par la faiblesse morale des chercheurs, par la force toute-puissante de leur passion de chercheurs et aussi par l'in-

certitude sur la fin recherchée et les résultats que peuvent apporter les recherches entreprises<sup>5</sup>.

Les représentants de ce type d'ingérence de la biomédecine dans la vie naissante défendent leurs entreprises en général en disant que les abus constatés ici, comme dans toute activité humaine, ne peuvent pas préjuger du caractère moral de l'activité elle-même. Il y aurait abus si celui qui fait l'expérience causait un dommage à quelqu'un (p.ex. à la femme dont l'ovulation est comprise dans l'expérience). La recherche elle-même, qui ne cause aucun dommage à personne, recherche des processus naturels en ce qui concerne la vie humaine, indépendamment de l'application d'instruments et de méthodes, dans ce cas très spécialisés, ne saurait être considérée par des esprits éclairés comme un mal ou un péché.

Il est vrai que l'observation des processus naturels intervenant dans la nature n'est pas mauvaise, bien que certaines interventions de ce genre suscitent une inquiétude importante par suite des conséquences mauvaises ou dangereuses prévues. L'homme pourtant ne se laisse pas enfermer dans le cadre de la nature qui l'entoure, et il ne le faut pas. Mais les dommages qu'on peut lui faire sont multiples. Ils ne se limitent pas aux dommages de nature vitale, et donc touchant à la vie et à la santé du corps.

Les expériences scientifiques dont l'homme est l'objet doivent être entourées de tout un ensemble d'exigences et de restrictions. Celles-ci sont imposées tout simplement par la considération de l'homme, de sa dignité, de sa position supérieure par rapport au monde. L'homme ne devrait pas être traité comme un simple objet d'expérience. Il n'est pas seulement un animal hautement organisé; il est un être corporel et spirituel doté de la richesse de valeurs supravitales. Il est un monde sui generis, pour lui-même, un monde qui a sa vitalité spécifique propre. Il faut respecter en lui des éléments comme le sentiment de pudeur, la discrétion, dans les affaires reconnues comme intimes, et avant tout la liberté interne, c.à.d. la liberté de décision appuyée sur une pleine conscience.

Ces exigences élémentaires, semblerait-il, posées aux représentants de la méthode expérimentale ne sont pas toujours appréciées par eux à leur juste valeur. Couvant des yeux leur but que sont les résultats espérés, certains d'entre eux sont prêts à presque tout. Dans leurs recherches et leurs expériences concernant le début de la vie, dans le sein de la mère ou in vitro, ils ne tiennent pas compte, parfois, de la dignité de la personne. Ils abaissent l'objet de leurs observations au niveau de la chose ou de la bête, au niveau du cobaye que l'on peut manipuler à volonté.

Il y a ici un grand danger de faire du mot progrès, de la pensée

---

<sup>5</sup> Cf. J. Bogusz, *Lekarz i jego chorzy* (Le médecin et ses malades) Kraków (1979), pp. 62—69.

du développement de la science médicale une idole à laquelle on fait le sacrifice d'un homme réel. Le danger est grand en proportion de l'espoir que suscitent les expériences déjà faites. On sait qu'il s'agit ici d'une chose qui n'est pas une bagatelle: il s'agit de la découverte des lois du développement normal de l'embryon humain, et dans une perspective plus lointaine, de l'élargissement de la possibilité de la thérapie, c.à.d. du traitement des maladies. Plus d'une fois dans les discussions est avancée la perspective suivante: il faut connaître les différents facteurs, exogènes et endogènes, qui manquent la vie et le développement régulier de l'embryon et du fœtus pour pouvoir à l'avenir ingérer préventivement ou thérapeutiquement et donc défendre et guérir.

Il serait difficile de nier la motivation et même la sublimité de ces buts. Mais il ne faut pas chercher à les atteindre à tout prix, au prix trop fort qu'est la personne humaine, l'homme réel qui est l'objet des recherches scientifiques. La fin ne justifie pas les moyens, la morale chrétienne l'a toujours dit. Et aujourd'hui, en compagnie des hérauts de la morale et de la médecine humaniste elle prend la défense de la primauté de la personne. Elle proclame que la personne est la fin et ne doit jamais être traitée comme un moyen; tout le reste doit lui être subordonné.

## 2. Le problème-clé du début de la vie

A un moment précis, les recherches et les expériences biomédicales concernent la vie naissante et prennent une autre expression. Quand on les expose et les juge intervient un élément nouveau qui est la vie naissante, ou plus exactement un nouvel homme.

Il existe actuellement beaucoup de pays ayant un droit formel et des sanctions pénales qui interdisent les expériences faites sur les hommes sans respecter des conditions précises, en particulier quand on n'a pas donné un accord conscient et libre. Par contre, il n'y a pas d'interdiction de faire des expériences sur une cellule humaine vivante. On fait donc des expériences sur des gamètes humains, même après leur fécondation. On oublie alors un fait essentiel: la naissance d'une nouvelle vie humaine. On parle alors dans certains cercles de savants, de la „cellule" humaine, même si ce germe de vie humaine se compose déjà de centaines ou de milliers de cellules. Les expérimentateurs et leurs défenseurs s'efforcent de trouver des raisons pour déplacer le plus loin possible la naissance de l'homme. Ils réussissent souvent pour la raison que toute l'affaire n'est ni évidente ni simple.

Il n'est pas facile de tracer avec précision, au sens de la certitude scientifique, le début de la vie de l'homme, c.à.d. de la personne concrète. C'est un problème sur lequel on discute depuis bien des années, à toutes les réunions scientifiques et même à des con-

grès internationaux de biologistes et de médecins, ou même à des congrès interdisciplinaires, en présence de philosophes, juristes et théologiens.

Beaucoup de scientifiques contemporains, se référant à des prémisses très sérieuses qu'on ne saurait prendre à la légère admettent le fait de la fécondation comme le début de l'homme, comme le moment initial de la vie humaine et du processus de développement de cette vie. Il s'agit de l'union des éléments générateurs masculins et féminins, c.à.d. des gamètes en zygote, ou en d'autres mots de la pénétration du zoosperme (des zoospermes) à l'intérieur de l'ovule féminin. L'embryon issu de cette union peut et doit être reconnu comme un nouvel homme, comme un individu humain nouveau né<sup>6</sup>.

En faveur de ce jugement milite le fait fondamental constaté d'une manière certaine par la science que la personne humaine, dans une grande mesure, et même dans une mesure essentielle, dans la totalité de sa vie terrestre est définie sur sa voie génétique par le code génétique qui embrasse l'ensemble défini de gènes, c.à.d. les débuts des traits somato-psychiques. Or le type génétique d'un individu, et donc différentes combinaisons de traits héréditaires est définitivement déterminé dans le bref processus de l'échange des chromosomes dans l'acte de la conception, c.à.d. au moment de l'union du gamète féminin avec le gamète (les gamètes) masculin. C'est alors qu'est, en un sens non déterministe, fixée la voie du développement de l'homme, développement qui se réalisera durant la vie. Ce fait indiscutable et d'importance essentielle fait que bien des gens qui le connaissent, reconnaissent dans l'acte de fécondation le début de l'homme, le point initial de sa vie sur terre.

Il existe cependant un groupe de chercheurs qui voient ce début non dans la fécondation du gamète féminin, mais dans l'installation du zygote dans la matrice<sup>7</sup>. Ceci se passe quelques jours après les relations sexuelles. Il faut remarquer ici que fécondé d'ordinaire dans la trompe le zygote voyage vers la matrice. A l'intérieur interviennent de vifs processus de développement (d'une seule cellule initiale se développent, paraît-il, 100 cellules en 5 jours). Et durant ce temps intervient en quelque sorte „l'emprisonnement" du zygote qui se déplaçait: il s'installe dans la paroi de la matrice. Ce fait doit être, selon le point de vue relaté, le début de la vie d'un nouvel homme.

<sup>6</sup> Cf. A. Faller, *Der Beginn menschlichen Lebens und seiner Individualität*, *Arzt und Christ* 27(1981), fasc. 2, 73—75; *Schutz des Embryons*, *ibid.* 29 (1983) fasc. 1, 37—39.

<sup>7</sup> Cf. W. Ruff, *Individualität und Personalität im embryonalen Werden*, *Zeitschrift für Theologie und Philosophie* 45(1970) 24—59; *id.*, *Die Menschwerdung menschlichen Lebens. Anthropologische Reflexion über die Individualentwicklung*, *Arzt und Christ* 17(1971) n° 1, 129—138.

Ce fait, il faut le reconnaître, a une grande importance, importance même essentielle, au plan de la naissance de la vie humaine. L'installation du zygote dans la paroi de la matrice crée à l'embryon un milieu qui lui permet de vivre et de se développer pendant plusieurs mois jusqu'au moment de la „venue au monde” ou de l'accouchement. Intervient l'ouverture pour l'embryon du système circulatoire de la mère; par là il est rendu possible à l'organisme naissant d'assurer de nouvelles fonctions vitales (successives avec le développement des cellules). „Incorporé” de cette manière dans le sein maternel, l'embryon bénéficie du système circulatoire de la mère.

Reconnaissant l'importance de l'installation du zygote, il importe cependant de ne pas le situer au début de la vie de l'homme sur terre. Elle est une étape importante, décisive même de la vie humaine. Mais des étapes importantes, critiques même de cette vie, il peut y en avoir bien plus dans la période embryonnaire et foetale, de l'avis des chercheurs. Par contre, il faut reconnaître la fécondation pour les raisons expliquées plus haut.

Les défenseurs du point de vue que comme début de l'homme (son animation, comme l'affirment les chercheurs et les personnes d'orientation chrétienne, surtout les théologiens) l'installation du zygote doit plutôt être reconnue comme le début de l'homme, allèguent une raison qui a un caractère apologétique, comme on peut l'appeler. Les observateurs du sort des gamètes féminins fécondés constatent une grande diminution de ces gamètes au moment de l'installation. Il paraît que 30% ou même la moitié disparaissent pour des raisons jusqu'ici inconnues, pendant la période qui précède leur installation dans la matrice. Ce fait d'une mort accrue, s'il fallait interpréter dans la catégorie de mort d'êtres déjà humains, pourrait, de leur avis, jeter une ombre sur le sens du processus de la naissance de la vie humaine dans ses dimensions métaphysique et créationniste. Ils pensent qu'on ne pourrait pas le mettre d'accord avec l'idée d'un ordre raisonnable du monde et la foi en la Providence veillant sur l'homme.

Nous ne voulons pas développer davantage les raisons qui permettent d'écarter cet argument. D'ailleurs, il n'a d'importance que dans le cadre de la foi religieuse. Que la foi ne risque aucun danger si on choisit l'autre option, c.à.d. en admettant que la fécondation est le début de la vie humaine peuvent témoigner sans équivoque les déclarations du Magistère faites pour la défense de la „conception”. Évidemment, l'hypothèse que disparaît la vie de bien de cellules humaines plutôt que d'individus humains répond davantage à la confiance spontanée en la Providence. Mais que savons-nous des voies de Son activité et du mystère du salut de gens tombés par la mort avant qu'ils ne soient nés?

Il y a encore d'autres arguments avancés par ceux qui disent que le début de l'homme, de sa vie sur terre doit être vu dans l'installation du zygote. Ils n'ont qu'un caractère problématique dès le départ, appuyé sur des hypothèses de travail ou des analogies construites d'après les observations concernant les débuts de la vie d'animaux. Nous ne rappelons encore qu'un argument. Ce doit être le fait, observé par quelques chercheurs, de jumeaux uniovulaires formés mêmes quelques jours après la fécondation (jusqu'à 2 semaines). Les chercheurs critiques pensent cependant que ce fait n'est pas encore suffisamment confirmé par la science. S'il était démontré qu'il est vrai, il mettrait en doute la naissance d'une nouvelle vie humaine seulement dans le cercle des jumeaux uniovulaires „retardés”.

### 3. Un jugement clair et net: la mise à mort

La détermination du moment de naissance de la nouvelle vie humaine donne en même temps l'instrument qui permet de porter un jugement moral sur les expériences médicales en ce qui concerne l'objet traité. Il faut constater clairement: il ne convient pas de faire sur l'embryon humain des expériences qui auraient pour conséquence sa destruction ou un dommage prévu pour la suite de son développement.

Il s'agit tout simplement de voir dans l'embryon humain un homme déjà existant, et non seulement futur. C'est un être absolument sans défense devant le chercheur. Mais c'est un être humain. Sa vie est quelque chose de sacré et d'intouchable.

Le droit à la vie revient à chaque homme. La vie ne nous est donnée par personne (elle peut seulement être déclarée d'après la loi établie dans l'Etat). Elle a un caractère naturel: c'est un droit naturel, contenu dans l'être même de l'homme en tant qu'homme. Elle est liée à la dignité de la personne, dans le monde visible être suprême et non comparable à aucune créature. La privation de la vie d'une personne humaine quelle qu'elle soit, même la plus petite par sa taille, impuissante et toute dépendante de la protection est considérée par la morale chrétienne, et sans doute aussi par l'éthique „indépendante”, humaniste, comme une action ignoble, inacceptable et criminelle.

Ceux qui font des expériences sur des embryons humains ayant pour résultat la mort, le plus souvent ne pensent pas à leur caractère moral. Ils chassent la pensée que c'est une action mauvaise et ignoble. Mais quand on leur fournit des arguments irréfutables, à ce qu'il semble, montrant qu'en résultat de leurs manipulations des êtres vivants sont supprimés, ils en appellent au succès prévu de leurs expériences. La mort doit être inscrite „aux frais” du progrès futur de la connaissance médicale. Mais peut-il y avoir un vé-

ritable progrès, si le prix en est la mort, dans le cas donné la mort d'un grand nombre d'êtres humains?

La privation de vie n'a lieu qu'à l'égard de l'être humain vivant, et donc depuis son début. Ce moment, nous avons réussi à le préciser, nous l'avons lié à l'acte de fécondation. En conséquence la manipulation du zygote humain conduisant à sa mort doit être objectivement jugée comme la privation de vie humaine.

Ce jugement garde sa valeur et son sens même dans l'hypothèse que l'acte de fécondation décide du début de la vie de l'homme sur terre. En effet, il ne convient en aucun cas d'attenter à la vie, au sujet de laquelle nous avons des données sérieuses que c'est une vie d'homme. Le fait de tirer, pendant la chasse, sur un objet qui est un homme dans la pensée du chasseur, même si, dans le cas où l'homme est tué, n'a pas été puni dans le procès, cela charge la conscience de celui qui s'est décidé à un tel acte. Revenant à l'acte de destruction du zygote, il faut nettement constater que sa destruction constitue pour beaucoup, vraiment beaucoup de ceux qui connaissent cette affaire, une simple mise à mort de l'homme. Pour tous les autres cela revient à tuer vraisemblablement un homme. Tous, nous devons donc le reconnaître comme ignoble et moralement inadmissible.

Dans la dimension de la foi chrétienne, la vie humaine, surtout au moment de sa naissance (et de sa fin) possède une dimension de mystère qui se trouve au plan du mystère de la création, de l'activité du Créateur.

Les croyants conservent à son égard une attitude que la tradition théologique nomme la piété, c.à.d. l'attitude d'un profond respect, presque religieux. A sa naissance, en effet, Dieu lie l'animation, c.à.d. la spiritualisation de l'être humain qui commence. Par son acte créateur qui découle de l'amour Il appelle à la vie chaque être humain comme un être spiritualisé et immortel dans sa dimension spirituelle.

La biomédecine, à l'étape actuelle du développement, se trouve face au dilemme: le maintien de l'attitude de piété face au mystère de la vie humaine ou son ébranlement. L'ébranlement de cette attitude dans de larges cercles de nos contemporains informés par les mass média peut provoquer des dommages incalculables à la culture et même constituer un danger pour l'existence de l'humanité elle-même.

#### 4. La fécondation dans la cornue

Ces dernières années, les mass média, parmi d'autres nouvelles sensationnelles, ont annoncé que ici ou là, dans des cliniques de pays avancés dans la technique médicale, on a essayé la fécondation dans la cornue. On a reconnu la tentative comme réussie quand,

de l'ovule fécondé de cette manière, on a réussi à maintenir en vie l'enfant né de cette manière. Dans ces informations il y avait le plus souvent une note d'admiration pour les possibilités et les résultats obtenus par la médecine expérimentale. Cependant, apparaissaient également, souvent, des paroles d'inquiétude et même de crainte sérieuse que des expériences de ce genre et les résultats biomédicaux pouvaient apporter à l'humanité des dangers imprévisibles.

Le premier de ces enfants, connu du monde, venu au monde par le moyen de la fécondation dans la cornue (*in vitro*), c'est Louise, fille de John et de Lesley Brown, née en 1978. Cette fécondation a été réalisée par deux savants opérateurs: le physiologue Robert Edwards et le gynécologue Patrick Steptoe à Cambridge en Angleterre. D'après ce que l'on sait, l'enfant est en vie jusqu'à ce jour. C'est le début, ajoutons, réussi, car des essais de fécondation non réussis de cette manière avaient bien eu lieu auparavant.

Actuellement de tels enfants, c.à.d. fécondés *in vitro* sont plus nombreux. Mais le problème de leur conception ne cesse pas d'inquiéter la conscience de larges cercles de personnes qui réfléchissent, surtout dans les milieux chrétiens. L'indignation grandit contre les essais de la médecine expérimentale dans le domaine de la vie humaine naissante, même de la part de ceux qui avaient été au début disposés favorablement. Car ils commencent à prendre conscience des résultats défavorables des initiatives et des dangers qu'ils peuvent présenter à l'avenir.

Dernièrement des journaux ont annoncé une affaire qui aurait pu devenir un thème de drame littéraire, alors qu'elle est en réalité le début d'un drame réel, drame de la vie. Voici qu'une femme sans enfant et reconnue stérile par les médecins a offert son ovule féminin, fécondé en dehors de son sein, *in vitro*, pour être inoculé à une autre femme et développé par la grossesse, évidemment contre une belle somme. La grossesse s'est bien passée. L'enfant est né, vivant, mais, hélas, avec un grave défaut corporel. La femme qui „rendait service” dans ce procès, après avoir rempli le „service”, avait l'intention de rendre cet enfant à la femme qui avait fourni l'ovule, conformément au contrat. Mais celle-ci a refusé l'enfant après l'avoir vu: elle n'a pas voulu l'élever comme son enfant. „La nourrice” n'a non plus voulu le reconnaître pour son enfant. Voilà donc un enfant venu au monde par la fécondation dans la cornue, qui n'a pas de mère! Quand il aura grandi, certainement dans quelque orphelinat, il sera et se sentira tragiquement un enfant sans mère. Aucune femme ne veut se reconnaître pour sa mère, bien qu'il ait deux mères „partielles”. Sa situation apparaît encore plus défavorable au plan non pas matériel, mais spirituel, que celle des enfants naturels (illégitimes) de père inconnu ou même des enfants trouvés (même si on ne traite pas de bagatelle la situation sociale et psychique de ces derniers).

Déjà dans les informations mêmes concernant ces faits, mais encore plus souvent dans les commentaires étaient posées les questions: que faut-il penser de telles initiatives du point de vue moral? Peut-on agir ainsi? Que peut dire la morale chrétienne sur ce point? Il revient donc au moraliste catholique de s'intéresser à cette affaire d'une manière claire.

Il serait donc déraisonnable d'applaudir avec enthousiasme à ces initiatives de la biomédecine qui ont pour but de susciter la vie humaine de cette manière artificielle. Cette genre d'ingérence suscite énormément de réserve et il faut le poser comme un problème moral. Mais avant de le faire, il nous faudra d'abord le caractériser de plus près pour savoir en quoi il consiste.

La fécondation dite *in vitro* (dans la cornue, l'éprouvette, l'incubateur) consiste à réunir les éléments générateurs ou gamètes en dehors de l'organisme féminin. Là se produit la fécondation (insémination) d'une manière artificielle, mais fécondation d'un „vrai“ gamète féminin par un „vrai“ gamète masculin. Le gamète fécondé dans la cornue, c.à.d. le zygote, traverse dans ce même milieu le processus de la division de la cellule. Quand l'embryon humain (l'organisme qui se développe à partir du zygote) atteint un degré strictement défini de développement (8 cellules) on l'enlève de l'incubateur et le transporte dans la matrice où il est implanté au moyen d'une opération.

Intervient alors, du point de vue médical, le moment critique: l'acceptation de l'embryon par l'organisme de la femme ou son rejet. L'implantation peut réussir, bien que le plus souvent elle échoue et l'embryon soit perdu. Si elle réussit, commence la grossesse avec le processus connu du développement de l'enfant dans le milieu prénatal de la mère.

Du point de vue de la technique médicale décrite ici, l'opération en plusieurs phases n'appartient ni aux plus difficiles ni aux plus compliquées. Elle exige cependant des professionnels remarquables, une grande précision et des moyens techniques développés. On ne peut donc pas la réaliser n'importe où. Et là où on la réalise, elle est très coûteuse.

On fait cette intervention à la demande de la femme désireuse d'avoir „son propre enfant“ quand on constate l'incapacité d'entrer en grossesse ou d'élever dans son sein l'enfant conçu. Le désir de la maternité avec la stérilité permanente est le motif pour lequel les femmes demandent ces opérations. Quant aux médecins qui la font, c'est un argument qui doit justifier leur intervention devant la loi et l'opinion publique. Il recouvre souvent un autre motif, bien plus vrai pour la plupart d'entre eux: l'expérience dans le domaine de la vie humaine qui commence.

La médecine expérimentale est fière de ses résultats, de la prétendue efficacité des opérations de fécondation *in vitro*. On donne

le chiffre d'environ 200 enfants nés jusqu'à la fin de 1982 à la suite d'une telle fécondation. En réalité, ce n'est pas un chiffre important en comparaison de la quantité d'opérations tentées en de nombreux pays. Car on réussit rarement d'implanter par cette voie le zygote, rare est aussi la nouvelle de la grossesse et de la naissance d'un enfant vivant. Il paraît que la réussite ne couronne de succès que 3<sup>0</sup>/<sub>0</sub> d'interventions.

Quel prix non proportionnel, non seulement matériel et pratique (instruments médicaux, instruments de laboratoire), mais aussi en personnel (engagement de forces humaines professionnelles) est sacrifié ici pour de si maigres résultats médicaux! Et combien d'espoirs illusoirs et déçus chez les femmes qui recourent à ces opérations?

### 5. Réserves générales

Des réserves venues de tous côtés s'élèvent contre les initiatives biomédicales décrites plus haut. Certaines de ces réserves sont soulevées par les représentants eux-mêmes des sciences biologiques et médicales qui consentent à réfléchir avec lucidité<sup>8</sup>. Mais les plus sérieuses proviennent des humanistes et des moralistes. Essayons de les formuler, en commençant par les moins importantes.

De tous côtés il reste des incertitudes et des dangers par rapport à la fécondation artificielle. Voyons d'abord du côté du gamète transféré dans la cornue. Sans considérer trop profondément sa qualité du point de vue génétique, il faut admettre la possibilité qu'il est déjà au stade de vieillissement postovulaire. Au moment du transfert sur la ligne: femme — cornue — femme, il peut facilement subir un dommage sans qu'on puisse le déceler au moyen de l'examen au microscope, mais pouvant provoquer une altération génétique d'une importance impossible à prévoir pour le développement ultérieur de l'homme qui naît.

La „qualité" de la vie conçue, ce n'est pas seulement „l'affaire" du gamète féminin, mais aussi du gamète masculin. Or la manière artificielle de féconder la gamète féminin admet une possibilité bien plus grande d'une fécondation „non réussie", et même très „défavorable". En effet, dans le cas de la fécondation d'après la voie normale intervient quelque chose du genre de „concurrence" de la part des gamètes masculins se dirigeant vers le gamète féminin. Il y a une grande vraisemblance que les gamètes masculins „moins valables" (p.ex. vieillis) sont „distancés" et disparaissent. Il en est autrement dans le cas de la fécondation dans la cornue. Ici, même les plus faibles peuvent donner le début d'une nouvelle vie.

<sup>8</sup> Cf J. Lejeune, *Wann beginnt das Leben des Menschen?* Arzt und Christ 27(1981) fasc. 2, 110—115.

Il convient d'attirer l'attention sur un autre facteur qui fait qu'on s'interroge du côté de la biomédecine elle-même, sur les opérations dans la cornue. Il s'agit de l'action des hormones très importante pour le développement de la grossesse. Dans le processus de la voie ordinaire et la réalisation naturelle de la grossesse, le processus de l'activité des hormones se fait en quelque sorte automatiquement. Dans la cornue cela n'existe pas. Au contraire, il est nécessaire, bien que ce soit difficile dans la pratique, d'harmoniser l'activité hormonale de la femme qui doit constituer le milieu prénatal de l'embryon et ensuite du foetus avec ses exigences et ses besoins. Une telle manipulation „d'accordement", réalisée en fournissant à la femme qui entre en grossesse des hormones inutiles en réalité, mais nécessaires dans l'actuel „besoin", peut avoir des répercussions sur la santé de la femme et être défavorable au développement physique et psychique de l'enfant<sup>9</sup>.

Les dommages dont il a été question sont de caractère purement hypothétique. Mais on ne peut les prendre à la légère. Si pour le développement de l'enfant déjà né est très important l'allaitement „naturel" de la mère dédaigné par la médecine pendant des dizaines d'années, que dire alors de l'influence des hormones données à la mère dès le début de la grossesse? Ce n'est pas une affaire de peu d'importance et le risque que prend le médecin peut sérieusement charger sa conscience. A plus forte raison on ne peut pas prendre à la légère les réserves faites sur la qualité (au plan de la génétique) des gamètes employés pour la fécondation *in vitro*.

Les médecins expérimentateurs sont fiers des résultats obtenus ces dernières années par la biomédecine, obtenus par leur science et leur art professionnel. Et si on considère d'un point de vue étroit, purement biomédical, on a de quoi être fier. La fécondation dans la cornue, ensuite le transfert du foetus vivant et son heureuse venue au monde est un fait, d'ailleurs nullement exceptionnel. Il y a déjà, comme il a été dit, environ 200 naissances de ce genre. C'est évidemment un succès. Mais nous devons nous poser la question: quel est le prix payé? Quand nous obtenons la réponse, l'admiration prend fin. Nous devons retirer nos applaudissements aux médecins qui participent aux opérations qui ont pour but de susciter la vie humaine *in vitro*. En effet, la vie des individus amenés à la naissance est achetée au prix de la mort de beaucoup d'autres êtres humains conçus; de la mort peut-être pas directement voulue par les expérimentateurs, mais provoquée infailliblement par leurs opérations<sup>10</sup>.

C'est évident à la lumière des déclarations des auteurs eux-

<sup>9</sup> Cf. G. Jørgensen, *Farmakogenetyka*, dans: *Farmakologia kliniczna i farmakoterapia*, trad. de l'allemand, Warszawa 1976, pp. 112—127.

<sup>10</sup> Cf. W. Molinski, *Sittliche Aspekte der extrakorporalen Befruchtung*, *Arzt und Christ* 28(1982) fasc. 3, 142—149.

mêmes de ces opérations, même si c'est au prix du succès. Le dr Patrick Steptoe dont il a été question plus haut, qui a réussi „l'élevage" du premier homme *in vitro*, a reconnu avoir expérimenté sur les gamètes de 79 femmes. Combien y avait-il de conceptions? Nous ne le savons pas. Un autre médecin d'Amérique, le prof. Howard Jones, reconnu pour être un grand spécialiste de ce domaine de la médecine expérimentale et qui a eu de grands „résultats", a, paraît-il, informé que ses ingénieries dans la fécondation *in vitro* étaient liées à environ 200 femmes stériles voulant avoir une descendance. Il n'a pas informé sur combien de femmes et combien de fois il a fait des „implantations" de zygotes fécondés. Nous ne savons donc pas, même dans le cas de ce médecin expérimentateur concret reconnaissant ouvertement ses échecs, au prix de combien de mort humaines a été obtenu son exploit, réussi du point de vue biomédical, mais du point de vue plus large, humaniste et moral, regrettable, pour ne pas dire abominable.

Les déclarations du dr Steptoe et du prof. Jones indiquent les prix, évidemment en dehors des frais matériels, que la médecine expérimentale a dû payer et continue à payer en hommes qui sont l'objet et le but des opérations entreprises dans ce domaine. La vie de ceux qui ont été élevés par le moyen artificiel — *in vitro* — a été payée par des milliers et des milliers d'essais infructueux. Disons-le en termes clairs: par la vie de milliers et de milliers d'êtres humains conçus, pour tout dire: des hommes.

Quelqu'un pourra remarquer ici: que représente ceci par rapport aux millions d'êtres humains que l'on tue dans notre monde actuel au moyen des avortements artificiels? Un tel raisonnement est tout de même étranger et éloigné de la pensée catholique. Du point de vue de la morale catholique, c.à.d. du point de vue de la conscience morale de l'Église, manifestée authentiquement par la plus haute autorité du Magistère, la vie de chaque homme, même non né, cache en elle l'immortalité et a une valeur incomparable. La mise à mort de chaque individu humain, même non né mais à peine conçu est reconnue par l'Église comme un acte vil, et un crime moral.

## 6. Le bien de la famille menacé

Aux réserves avancées de différents côtés, surtout de la part des croyants, les représentants de la biomédecine qui font des essais de fécondation *in vitro* répondent que ce qu'ils font est fait pour le bien des gens, c.à.d. pour satisfaire aux désirs ardents des femmes stériles (et souvent des hommes, leurs maris) d'avoir des enfants. Il est vrai que ce ne sont pas les désirs de toutes les femmes qui peuvent être satisfaits: à peine 3<sup>o</sup>/. La joie de ceux à qui cela réussit suscite la satisfaction des biomédecins responsables de ces préten-

du succès. Elle est également un motif d'entreprendre de nouvelles expériences en ce domaine.

Il faut reconnaître que le fait d'avoir son propre enfant est souvent le désir ardent de la femme seule, ou encore des foyers sans enfants, des époux stériles. Bien plus, l'enfant peut devenir un bien précieux qui enrichit la vie d'un couple stérile. Cependant la voie d'apaisement de ce désir et l'obtention de ce bien peut-elle être indifférente? Peut-on le faire à tout prix? Nous savons déjà de quel prix il s'agit.

L'instinct naturel est très fort, et la femme désirant avoir son propre enfant peut être irresponsable. C'est ainsi et c'était ainsi il y a plusieurs millénaires, nous en avons d'innombrables preuves. Ne serait-ce que cette description biblique du temps de Salomon: „Deux prostituées vinrent se présenter devant le roi. L'une dit: »Je t'en supplie, mon seigneur; moi, et cette femme, nous habitons la même maison, et j'ai accouché alors qu'elle s'y trouvait. Nous étions ensemble (...). Le fils de cette femme mourut une nuit (...). Elle se leva au milieu de la nuit, prit mon fils qui était à côté de moi — ta servante dormait — et le coucha contre elle; et son fils, le mort, elle le coucha contre moi. Je me levai le matin pour allaiter mon fils, mais il était mort. Le jour venu, je le regardai attentivement, mais ce n'était pas mon fils, celui dont j'avais accouché«. L'autre femme dit: »Non! mon fils c'est le vivant, et ton fils, c'est le mort« (...). Le roi dit: »Celle-ci dit: Mon fils c'est le vivant, et ton fils c'est le mort, et celle-là dit: Non! ton fils c'est le mort, et mon fils c'est le vivant (...). Apportez-moi une épée (...). Coupez en deux l'enfant vivant et donnez-en une moitié à l'une et une moitié à l'autre«. La femme dont le fils était le vivant dit au roi, car ses entrailles étaient émues au sujet de son fils: »Pardon, mon seigneur! Donnez-lui le bébé vivant, mais ne le tuez pas«. Tandis que l'autre disait: »Il ne sera ni à moi, ni à toi! Coupez!«" (1 R 3, 16—26). Evidemment, Salomon ne coupa pas l'enfant, mais le rendit à sa véritable mère. En nous montrant la sagesse de Salomon, la Bible nous montre en même temps dans ce récit le grand amour de la femme, mère de l'enfant, amour qui était prêt à permettre la mort de l'autre enfant.

L'analogie n'est pas ici adéquate. Mais elle est claire, si on pense que la réalisation des rêves de la femme concernant son propre enfant est également racheté au prix de la mort. De la mort non d'un seul, mais de nombreux individus humains commençant à vivre.

Quelqu'un pourrait remarquer que l'enfant dans la famille répond non seulement au besoin psychique des époux, mais à la stabilité du foyer matrimonial, et donc au bien objectif, social. Ce serait donc le rôle de la médecine d'aider les époux, pour autant que c'est possible, à avoir un enfant. C'est vrai; mais: pour autant que c'est réellement possible, non seulement au sens „technique". Dans

bien des cas d'infécondité, évidemment apparente ou relative, le médecin peut et a le droit d'aider les époux dans le processus naturel de susciter par eux une nouvelle vie. Dans les autres cas, il ne lui reste qu'à conseiller, s'il existe pour cela d'autres conditions favorables, de prendre un enfant par adoption.

Il ne faut pas faire peu de cas de l'adoption comme facteur d'aide aux époux touchés par l'infécondité. En effet, ce n'est que dans la conscience des gens irréfléchis que la procréation se limite à l'acte de conception, c.à.d. de la fécondation du gamète féminin par le gamète masculin. C'est un processus très long qui ne prend pas fin avec la venue au monde de l'enfant, mais se prolongeant par l'éducation sur des années et des dizaines d'années. Et ce n'est pas dans une mesure moindre que l'enfant peut s'adresser à quelqu'un qui l'a élevé avec le mot de „mère" ou de „père" qu'à quelqu'un qui lui a donné la vie. De même, les éducateurs avec satisfaction, joie et fierté se sentent parents et cela bien plus que les „donneurs de vie".

Et dans la dimension sociale: convient-il de sacrifier les grands frais et les grands efforts de la médecine techniquement avancée, alors que dans ces différents pays on tue en même temps au moyen de l'interruption de la grossesse des centaines et même des centaines de milliers d'enfants non nés pour la raison que leurs parents „naturels" ne veulent pas les accepter? Pourraient pourtant les accepter et les élever les époux qui ne peuvent pas avoir leurs propres enfants.

Contre cette solution parle, paraît-il, le „caractère étranger" de ces enfants, leur origine „étrangère". Mais ce facteur „étranger" n'apparaît-il pas, et à un plus grand degré, dans les cas de fécondation *in vitro*? Or, la nouvelle vie qui commence de cette manière, en résultat de la manipulation des cellules génératrices, n'est pas suscitée dans un acte charnel (nullement animal mais en réalité charnel et spirituel) de la rencontre de deux personnes, futurs parents. L'enfant prenant le commencement dans la cornue n'est pas le fruit de l'amour conjugal, de cette union et communauté charnelle et spirituelle.

Le facteur d'„étranger" intervient dans le cas de la fécondité *in vitro* à un degré singulièrement renforcé. L'appel d'une nouvelle vie est en effet séparé de l'acte naturel de vie commune charnelle et de l'amour conjugal, de laquelle croît et sur laquelle s'appuie l'amour parental. On peut même voir ici un renforcement maximum du facteur „étranger", un facteur de déshumanisation. La nouvelle vie humaine devient le résultat de l'acte déshumanisé de fécondation. Elle est séparée de l'amour humain. Cela devient de la reproduction, semblable à la reproduction universellement employée dans l'élevage des animaux.

## 7. Perspectives inquiétantes pour l'avenir

Les opérations entreprises, peu nombreuses à l'heure actuelle, mais pouvant se développer à l'avenir, pour susciter la vie humaine dans la cornue, peuvent avoir des conséquences néfastes pouvant mener bien loin.

La manipulation de la vie humaine commençante concourt d'une manière importante à désacraliser cette vie. Bien plus, elle conduit à la déshumanisation des relations interhumaines, surtout dans le cadre de la famille. C'est le mariage et la famille qui risquent de subir les plus grands dommages. L'affaiblissement du lien entre l'amour et la procréation porte en soi une grande menace pour l'avenir.

L'ingérence dans la vie humaine qui commence au moyen de la fécondation *in vitro* attaque directement le ménage, la réalisation de ses buts essentiels, surtout l'amour conjugal et la procréation largement comprise. Elle ouvre la voie à la rupture des liens d'abord entre les conjoints, ensuite entre les parents et les enfants. L'argumentation suivante le syncretise et le fait apparaître.

Le commencement d'une vie humaine peut devenir l'objet de transactions commerciales. Ceci commence déjà à exister. A Los Angeles en Californie existe une entreprise qui porte le nom de clinique et se charge d'être intermédiaire dans les transactions de ce genre. On trouve et on engage ici des „mères de remplacement", c.à.d. des femmes prêtes à porter un enfant „étranger" (l'embryon implanté *in vitro*) pour les femmes stériles qui désirent avoir leur propre enfant, si elles sont suffisamment riches. On ne sait pas si les travailleurs de cette „clinique" qui servent d'intermédiaires de cette transaction contrôlent les qualifications de maternité de la femme „qui achète", ne serait-ce que le point de savoir si elle est mariée et si elle a les qualités psychiques et morales pour élever l'enfant.

Le commerce a ses lois, entre autres celles de l'offre et de la demande. Il ne tient pas compte des personnes; il est indifférent ici qui rend service et qui l'achète ou qui le vend. Or nous savons que la femme stérile, voulant avoir son propre enfant, est prête à „beaucoup de choses". Si elle a de l'argent, elle est capable de payer cher „le service". Mais si, au bout de ce „service", l'enfant ne lui plaît pas? Et nous avons le drame décrit plus haut. Sans doute elle peut l'accepter à contre-cœur. Alors ne naîtra pas, ne se maintiendra pas le lien maternel ferme, nécessaire au développement normal de l'enfant, développement émotionnel et moral.

Avec l'expansion de cette voie de fécondation on arrivera sans aucun doute à le détacher du fait de la stérilité. En „profiteront" également les femmes non stériles pourvu qu'elles soient, évidemment, suffisamment riches. Déjà la crainte devant le „poids" de la

grossesse de la femme peut décider plus d'une à chercher une „mère de remplacement", et donc à féconder son gamète par quelque gamète masculin *in vitro* et ensuite à le faire implanter à une femme trouvée dans ce but.

Les perspectives dangereuses liées à l'application de la fécondation *in vitro* augmentent en mesure du progrès consécutif de la génétique, surtout en ce qui concerne l'examen de la qualité des gamètes générateurs.

Déjà actuellement sont connus les moyens, à des températures convenablement basses, de conserver des gamètes masculins capables de féconder. On peut s'attendre à voir arriver le moment où seront faits les essais de fécondation *in vitro* des gamètes féminins par des gamètes masculins „convenables", spécialement sélectionnés. Nous ne sommes plus loin des processus employés dans l'élevage des bêtes. Sans doute, il y a une différence essentielle qui consiste en ce que la femme qui participe à ce processus donne son accord en pleine conscience et même dans le cas de deux femmes. Mais il est très vraisemblable qu'elles seront d'accord pour toutes sortes de manipulations génétiques.

Il n'y aura, sans doute, pas de grande opposition de la part de certaines femmes pour donner l'accord pour qu'on féconde *in vitro* leurs gamètes par des gamètes d'hommes remarquables à quelque point de vue que ce soit. Qu'une telle fécondation conduise à l'élevage d'un homme remarquable ne peut être cru que par quelqu'un de très naïf, ne connaissant pas les indications de l'eugénique et de la pédagogie.

Notre pensée prévoyante peut encore pousser plus loin, pour aborder la perspective de possibilités à vrai dire cauchemardesque. On peut ainsi prévoir que des femmes soient capables de collaborer, évidemment dans l'hypothèse d'activité de la part de médecins dénués de tout sens éthique, à l'élevage, d'après la méthode indiquée plus haut, de gens au développement unilatéral, des sortes de sous-hommes p.ex. capables d'exécuter à la manière d'esclaves des activités non compliquées. De cette manière se dessine la perspective connue de l'antiquité de relations sociales basées sur la relation des maîtres (sur-hommes) et d'esclaves (sous-hommes). Et peut-être même quelque chose de pire: la vision d'Orwell d'un monde organisé presque parfaitement.

## 8. Position de l'Eglise

Pour les croyants sera très importante dans ce problème la position du Magistère de l'Eglise. Eh bien, le Magistère rejette sans ambiguïté toutes les initiatives qui ont pour but la fécondation artificielle. Le premier à l'avoir fait, c'est Pie XII dans son discours aux membres du Congrès International des médecins. Jean XXIII de

citer textuellement le passage de son encyclique *Mater et magistra*: „Nous déclarons solennellement que la vie humaine doit être transmise par la famille fondée par le mariage, un et indissoluble, élevé pour les chrétiens à la dignité de sacrement. La transmission de la vie humaine est confiée par la nature à un acte personnel et conscient et comme tel est soumise aux lois divines les plus sages, lois inflexibles et immuables que tous devraient accepter et respecter. On ne peut donc pas employer des moyens ni suivre des méthodes qui peuvent être permis dans la transmission de la vie des plantes et des animaux” (104).

C'est une position semblable que prend le pape suivant, Paul VI, dans son encyclique *Humanae vitae*. Cependant, pour pouvoir comprendre à fond sa déclaration, il faut se rappeler le large enseignement du concile de Vatican II sur le mariage, sur l'amour conjugal et la procréation donné dans la *Constitution sur l'Église dans le monde contemporain* (cf. nos 48—51). Et voici ce que dit Paul VI à la lumière de l'enseignement sur l'amour conjugal, la paternité/maternité responsable et l'ordre intérieur du lien matrimonial, déclaration soulignant l'indissolubilité de la double fonction dans l'approche conjugale: „Cet enseignement plusieurs fois donné aux fidèles par le Magistère de l'Église, a son fondement dans le lien indissoluble établi par Dieu, qu'il n'est pas permis à l'homme de rompre, entre la double signification de l'unité et la signification de la paternité/maternité”.

„En effet, les relations conjugales dans leur essence la plus profonde, liant du lien le plus étroit l'époux et l'épouse, en même temps les rendent capables de donner naissance à une nouvelle vie conformément aux lois contenues dans la nature même de l'homme et de la femme” (*Humanae vitae*, 12).